



Les bureaux sont accessibles uniquement sur rendez-vous.
 Nous sommes disponibles pour la prise de rendez-vous de 8h30 à 12h00.
 Attention : Il n’y a pas de permanence téléphonique le matin.

☎ 081/25 49 99

Formulaire unique de candidature

Volet A (à remplir par le demandeur).

A.1. COORDONNEES ET COMPOSITION DU MENAGE

CANDIDAT		CONJOINT OU COHABITANT	
NOM :		NOM :	
Prénom :		Prénom :	
Sexe :	<input type="radio"/> M - <input type="radio"/> F	Sexe :	<input type="radio"/> M - <input type="radio"/> F
Date de naissance : / /.....	Date de naissance : / /.....
Lieu de naissance :		Lieu de naissance :	
Etat civil (1) :		Etat civil (1) :	
Nationalité (2) :		Nationalité (2) :	
Registre national :		Registre national :	
Profession :		Profession :	
Revenus (3) :		Revenus (3) :	
Handicapé :	<input type="radio"/> Oui - <input type="radio"/> Non	Handicapé :	<input type="radio"/> Oui - <input type="radio"/> Non
☎ Téléphone :		☎ Téléphone :	
@ Mail		@ Mail	
☒ Adresse de contact : Rue : N° : Bte Code : Localité : Pays :		☒ Adresse d'une personne de référence : AS <u>ou autres.</u> ☎ Téléphone Nom, prénom : Rue : N° : Bte Code : Localité : @ Mail :	
Coordonnées administrateur de biens : Rue.....N°.....Bte..... Code postal :Localité :☎ Téléphone : @ Mail.....			

MEMBRES FAISANT PARTIE DU MENAGE (ne plus reprendre le candidat et le conjoint/ou le cohabitant)

	Nom et Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien Parenté	Profession (3)	Handicap
1	Nom : / /.....	<input type="radio"/> M <input type="radio"/> F	<input type="radio"/> Enfant à charge <input type="radio"/> Enfant en hébergement <input type="radio"/> Ascendant <input type="radio"/> Autre		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Prénom :					
	N° national :					

	Nom et Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien Parenté	Profession (3)	Handicap
2	Nom : / /.....	<input type="radio"/> M <input type="radio"/> F	<input type="radio"/> Enfant à charge <input type="radio"/> Enfant en hébergement <input type="radio"/> Ascendant <input type="radio"/> Autre		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Prénom :					
	N° national :					

	Nom et Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien Parenté	Profession (3)	Handicap
3	Nom : / /.....	<input type="radio"/> M <input type="radio"/> F	<input type="radio"/> Enfant à charge <input type="radio"/> Enfant en hébergement <input type="radio"/> Ascendant <input type="radio"/> Autre		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Prénom :					
	N° national :					

	Nom et Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien Parenté	Profession (3)	Handicap
4	Nom : / /.....	<input type="radio"/> M <input type="radio"/> F	<input type="radio"/> Enfant à charge <input type="radio"/> Enfant en hébergement <input type="radio"/> Ascendant <input type="radio"/> Autre		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Prénom :					
	N° national :					

	Nom et Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien Parenté	Profession (3)	Handicap
5	Nom : / /.....	<input type="radio"/> M <input type="radio"/> F	<input type="radio"/> Enfant à charge <input type="radio"/> Enfant en hébergement <input type="radio"/> Ascendant <input type="radio"/> Autre		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Prénom :					
	N° national :					

	Nom et Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien Parenté	Profession (3)	Handicap
6	Nom : / /.....	<input type="radio"/> M <input type="radio"/> F	<input type="radio"/> Enfant à charge <input type="radio"/> Enfant en hébergement <input type="radio"/> Ascendant <input type="radio"/> Autre		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Prénom :					
	N° national :					

- (1) **indiquer :**
C pour la personne célibataire;
M pour la personne mariée ou la personne cohabitante;
D pour la personne divorcée;
S pour la personne séparée.
V pour la personne veuve
- (2) **indiquer :**
B pour les ressortissants belges;
U pour les ressortissants de l'Union européenne autres que belges;
A pour les autres ressortissants.

- (3) **indiquer :**
S s'il s'agit d'un salarié;
I s'il s'agit d'un indépendant;
C s'il s'agit d'une personne percevant des allocations de chômage;
P s'il s'agit d'une personne pensionnée;
MU s'il s'agit d'une personne percevant des revenus de sa mutuelle ou assimilés;
MI s'il s'agit d'une personne percevant le revenu d'intégration sociale.

A.2. J'atteste avoir été informé des points suivants :

- **Mon choix de logement est un souhait**
- **Par conséquent, n'importe quelle société de logement où mon dossier apparaît en ordre utile doit me proposer un logement même s'il ne correspond pas à mes souhaits, pour autant qu'il soit proportionné à ma composition de ménage.**
- **Si je refuse la proposition de logement, le refus sera acté dans mon dossier même si le logement ne correspond pas à mes souhaits.**
- **Si je choisis d'apparaître sur la liste des studios, il ne me sera fait qu'une proposition pour ce type de logement. En cas de refus, je serai inscrit uniquement pour une chambre.**

Dans l'éventualité d'un choix entre différents types de logement, je préfère :

Maison	<input type="radio"/>	Maison et appartement	<input type="radio"/>
Appartement	<input type="radio"/>	Studio et appartement	<input type="radio"/>
Studio	<input type="radio"/>	Jardin et garage	<input type="radio"/>
Garage	<input type="radio"/>	Jardin	<input type="radio"/>

A.3. LES EXCEPTIONS A LA RÈGLE DE PROPORTIONNALITÉ

L'arrêté du Gouvernement Wallon du 19/07/2012 vous permet de solliciter l'application d'une **exception à la règle de proportionnalité** et être ainsi inscrits pour un logement comportant **une ou deux chambres de moins**.

Ces exceptions peuvent être demandées dans deux cas (veuillez cocher une ou les deux cases si vous souhaitez demander une exception à la règle) :

- Si vous acceptez que deux enfants de même sexe et de plus de dix ans partagent la même chambre, quelle que soit leur différence d'âge. **Remplir le formulaire D, délivré au Foyer Namurois.**
- Si vous êtes inscrits pour un logement de 5 chambres ou plus (selon votre composition de ménage). Cette dérogation se limite à un différentiel d'une chambre. **Remplir le formulaire E, délivré au Foyer Namurois.**

ATTENTION : si vous sollicitez l'application d'une exception, il **ne vous sera pas** possible d'introduire une demande de **mutation** durant les **trois premières années d'occupation** du logement.

Chambre(s) dérogée(s) :

Pour les femmes enceintes : Date prévue pour l'accouchement...../...../.....	<input type="radio"/> J'y joins également une attestation de grossesse (6^{ième} mois minimum)
---	---

A.4. LOGEMENT ADAPTE EN RAISON D'UN HANDICAP

- Oui
- Non

Les adaptations nécessaires :

.....

A.5. VOIES DE RECOURS

Le candidat locataire qui s'estime lésé par une décision de la société peut introduire une réclamation au siège de celle-ci, par envoi recommandé, dans les trente jours qui suivent la notification de la décision.
A défaut de réponse dans les trente jours de la réclamation ou en cas de réclamation rejetée, le candidat locataire peut introduire un recours, par envoi recommandé, auprès de la Chambre de recours dont le siège est situé à la Société wallonne du Logement, rue de l'Ecluse 21, à 6000 Charleroi.
Il est également possible, pour le candidat locataire, d'adresser une réclamation individuelle auprès du Médiateur de la Région wallonne à l'adresse suivante : rue Lucien Namèche 54, à 5000 Namur.



Ainsi qu'il est prévu par la loi sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de la présente candidature et du bail sont traitées à des fins de maintenance des fichiers des candidats. Le candidat marque son accord pour que ces données soient communiquées aux autres sociétés gestionnaires des communes sur lesquelles il a posé un choix.

Vous avez le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il vous appartient de nous communiquer tout élément susceptible de modifier votre dossier de candidature sous peine d'être radié si les informations en notre possession s'avèrent incorrectes ou incomplètes.

Signification des renvois avec références, selon la rubrique, au Code wallon du Logement et à l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la location des logements sociaux gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public.

Fait à, le

Signature(s) du (des) candidat(s) précédée(s) de la mention "Lu et approuvé" :

En signant ce formulaire, j'autorise la scrl *Le Foyer Namurois* à se procurer toutes les informations nécessaires concernant nos revenus et notre situation fiscale auprès de l'Administration des Contributions Directes.

Volet B (à remplir par la société qui reçoit la candidature)

B.1. DATES

de dépôt	d'admission	de radiation	de refus	dernier refus	de confirmation	d'attribution
.../.../....	.../.../....	.../.../....	.../.../.... .../.../....	.../.../.../../....	.../.../....

B.2. REVENUS D'ADMISSION

Revenus			
Ménage	<input type="radio"/> à revenus modestes	<input type="radio"/> en état de précarité	<input type="radio"/> à revenus moyens

C.1 REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

RGPD: Règlement Général sur la Protection des Données

Par la présente, je soussigné(e).....,

domicilié(e).....,

sollicite un logement social.

J'ai été informé(e) par le Foyer Namurois que :

- Les données que je transmets, en annexe, sont nécessaires à mes démarches en vue d'obtenir un logement social, en vertu de la législation applicable en la matière;
- Les données que je transmets ne seront communiquées à aucun tiers sauf si cela est nécessaire au respect d'une législation applicable au Foyer Namurois ou si j'y consens ;
- Les données que je transmets seront détruites ou rendues anonymes, 5 années après ma radiation ou dès transmission à une autre société de logement, pour des raisons d'obligation comptable et de contrôle auxquelles le Foyer Namurois est soumis ;
- J'ai, entre autres droits et dans les limites du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), un droit d'accès à mes données ainsi qu'un droit de rectification et de portabilité. Ces droits peuvent être exercés auprès du Foyer Namurois, en sa qualité de responsable du traitement, par voie de courrier signé et daté, accompagné d'une copie de ma carte d'identité recto/verso ou de tout autre document d'identité équivalent.

Fait à Namur, le, en deux exemplaires,

Pour accord,

Le candidat-locataire
(Signature précédée de la mention "lu et approuvé")

RGPD: Règlement Général sur la Protection des Données

Par la présente, je soussigné(e)

domicilié(e).....

sollicite un logement social.

J'ai été informé(e) par le Foyer Namurois que :

- Les données que je transmets, en annexe, sont nécessaires à mes démarches en vue d'obtenir un logement social, en vertu de la législation applicable en la matière;
- Les données que je transmets ne seront communiquées à aucun tiers sauf si cela est nécessaire au respect d'une législation applicable au Foyer Namurois ou si j'y consens ;
- Les données que je transmets seront détruites ou rendues anonymes, 5 années après ma radiation ou dès transmission à une autre société de logement, pour des raisons d'obligation comptable et de contrôle auxquelles le Foyer Namurois est soumis ;
- J'ai, entre autres droits et dans les limites du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), un droit d'accès à mes données ainsi qu'un droit de rectification et de portabilité. Ces droits peuvent être exercés auprès du Foyer Namurois, en sa qualité de responsable du traitement, par voie de courrier signé et daté, accompagné d'une copie de ma carte d'identité recto/verso ou de tout autre document d'identité équivalent.

Fait à Namur, le, en deux exemplaires,


Pour accord,

Le candidat-locataire
(Signature précédée de la mention "lu et approuvé")

« LE FOYER NAMUROIS »
Rue des Brasseurs, 87/1
5000 NAMUR
☎ 081/25.49.99

**CONTRÔLE DES CONDITIONS
 DE PROPRIETE
 DECLARATION SUR L'HONNEUR**

En vue de l'obtention d'avantages dans le
 domaine du logement social

 **Remarque importante pour l'organisme qui délivre ce formulaire !**
 Ce formulaire (et la méthode de travail associée) ne peut être utilisé que par le secteur du logement social, et à condition que l'avantage dont l'application est demandée **soit dépendant des revenus du demandeur, de son partenaire ou des membres de son ménage.**

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent.

Il est donc important que ce formulaire soit correctement complété et **signé**.

A compléter par l'organisme qui délivre ce formulaire :

Disposition légale ou réglementaire qui est à la base de cette demande :

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

CASE 1 : Renseignements au sujet du demandeur et des autres personnes concernées par cette déclaration			
DEMANDEUR : (nom + prénom)			
Né(e) le lieu de naissance			
N° national : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> (voir carte d'identité ou carte SIS)			
CONJOINT OU COHABITANT (légal ou de fait) :			
..... (nom + prénom)			
Né(e) le lieu de naissance			
N° national : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> (voir carte d'identité ou carte SIS)			
ENFANTS/AUTRES au moment de la signature de la déclaration :			
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° NATIONAL
.....
.....
.....
.....
Domicile : Rue : N° : Bte			
Code postal : Localité :			

CASE 2 : DECLARATION PERSONNELLE SUR L'HONNEUR

Le demandeur et, le cas échéant, son conjoint ou la personne avec laquelle il cohabite de fait ou légalement (voir case 1) **déclare (nt) sur l'honneur** :

A. Qu'à la date de la signature de la présente déclaration, lui (elle) et les membres de son ménage tel que mentionné en case 1, ne possédaient pas, *pour la totalité*, d'autres droits réels immobiliers que ceux décrits ci-après :

BIEN 1

BIEN 2

Commune-Pays :
 Rue ou lieu-dit :
 Désignation cadastrale :
 Nature du bien (2) :
 Nature du droit (3) :

Commune-Pays :
 Rue ou lieu-dit :
 Désignation cadastrale :
 Nature du bien (2) :
 Nature du droit (3) :

B. Que dans le courant des DEUX dernières années, lui (elle) et les membres de son ménage ont aliéné (vente, partage, donation, cession à titre gratuit) les biens immobiliers suivants : (5)

Date de l'aliénation :	situation et nature du bien:	Prix obtenu ou valeur estimée :
.....
.....
.....

Signatures obligatoires

Date	Demandeur	Conjoint ou cohabitant
.....

- (1) Mentionner « **NEANT** » si on possède aucun droit ou bien immobilier.
- (2) Maison, appartement, immeuble, parcelle de terrain.
- (3) Pleine propriété, usufruit, usage, habitation, emphytéose, superficie, nue-propriété.
- (4) L'organisme qui délivre ce formulaire doit ici compléter le nombre d'années qui doivent être prises en considération sur base de la réglementation en vigueur. Il mentionne « **PAS D'APPLICATION** » si les aliénations passées ne jouent aucun rôle.
- (5) Mentionner « **NEANT** » si aucun bien ou droit immobilier n'a été aliéné durant la période concernée.

Le formulaire complété doit être renvoyé à l'organisme qui l'a délivré (voir cadre supérieur gauche du recto de ce document).

C.3 COMMUNES OU SECTIONS DE COMMUNES AUPRES DESQUELLES LE MENAGE DESIRE ETRE CANDIDAT A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT

La nouvelle réglementation, applicable au 1^{er} janvier 2013, vous permet de choisir des communes ou des sections de communes.

Vous pouvez choisir **5 COMMUNES AU MAXIMUM** dans un seul tableau (1^{er} tableau **OU** 2^{ème} tableau). Vous pouvez les classer par ordre de préférence, si vous le désirez.

1^{er} TABLEAU : sections de communes (avant fusion)

(☞) Si vous faites votre choix ici, ne **RIEN** remplir à l'arrière de la feuille).

<u>Le Foyer Namurois :</u>	♦Namur	<input type="radio"/>	/5	♦Fosses-la-Ville	<input type="radio"/>	/5
	♦Franière	<input type="radio"/>	/5	♦Bois-de-Villers	<input type="radio"/>	/5
	♦Floreffe	<input type="radio"/>	/5	♦Hingeon	<input type="radio"/>	/5
	♦Noville-les-Bois	<input type="radio"/>	/5	♦Rivière	<input type="radio"/>	/5
	♦Lustin	<input type="radio"/>	/5	♦	<input type="radio"/>	/5
<u>Le Foyer Jambois :</u>	♦Jambes	<input type="radio"/>	/5	♦Assesse	<input type="radio"/>	/5
<u>La Joie du Foyer :</u>	♦Saint-Servais	<input type="radio"/>	/5	♦Eghezée	<input type="radio"/>	/5
	♦Flawinne	<input type="radio"/>	/5	♦Vedrin	<input type="radio"/>	/5
	♦Malonne	<input type="radio"/>	/5	♦Dausoulx	<input type="radio"/>	/5
	♦Belgrade	<input type="radio"/>	/5	♦Wépion	<input type="radio"/>	/5
<u>Le Foyer Taminois :</u>	♦Tamines	<input type="radio"/>	/5	♦Falisolle	<input type="radio"/>	/5
	♦Auvelais	<input type="radio"/>	/5	♦Moignelée	<input type="radio"/>	/5
	♦Keumiée	<input type="radio"/>	/5	♦Jemeppe-sur-Sambre	<input type="radio"/>	/5
	♦Ham-sur-Sambre	<input type="radio"/>	/5	♦Spy	<input type="radio"/>	/5
<u>Le Logis Andennais :</u>	♦Andenne	<input type="radio"/>	/5	♦Seilles	<input type="radio"/>	/5
	♦Landenne	<input type="radio"/>	/5	♦Vezin	<input type="radio"/>	/5
	♦Namêche	<input type="radio"/>	/5	♦Sclayn	<input type="radio"/>	/5
<u>La Dinantaise :</u>	♦Dinant	<input type="radio"/>	/5	♦Onhaye	<input type="radio"/>	/5
	♦Spontin	<input type="radio"/>	/5	♦Bouvignes-sur-Meuse	<input type="radio"/>	/5
	♦Mont	<input type="radio"/>	/5	♦Mettet	<input type="radio"/>	/5
<u>La Cité des Couteliers :</u>	♦Gembloux	<input type="radio"/>	/5	♦Ernage	<input type="radio"/>	/5
	♦Bossière	<input type="radio"/>	/5	♦Grand-Leez	<input type="radio"/>	/5
	♦Bothey	<input type="radio"/>	/5	♦Sombreffe	<input type="radio"/>	/5
	♦Corroy-le-château	<input type="radio"/>	/5	♦Ligny	<input type="radio"/>	/5

Attention : La liste des communes reprises ci-dessus n'est pas complète.

Vous pouvez également inscrire votre demande auprès d'autres communes en respectant les 5 choix MAXIMUM (= choix dans le tableau et choix ci-dessous ensemble).

Autre(s) commune(s) souhaitée(s) :

Je note que si je complète les deux faces de ce document, seul le choix du côté recto (tableau 1) sera pris en considération.

Date :

Nom :

Signature :

2^{ème}TABLEAU : communes (après fusion)

Choisir une commune implique que vous choisissiez l'ensemble des sections de communes concernées, celles-ci peuvent être gérées par votre société de référence ou par d'autres sociétés de logements.

( Si vous faites votre choix ici, ne **RIEN** remplir à l'avant de la feuille).

<input type="radio"/>	/5	NAMUR :	♦Namur ♦Flawinne ♦Vedrin	♦Jambes ♦Malonne ♦Daussoulx	♦Saint-Servais ♦Belgrade ♦Wépion
<input type="radio"/>	/5	FLOREFFE :	♦Floreffe	♦Franière	
<input type="radio"/>	/5	FOSES-LA-VILLE	♦Fosses-la-Ville		
<input type="radio"/>	/5	FERNELMONT :	♦Hingeon	♦Noville-les-Bois	
<input type="radio"/>	/5	PROFONDEVILLE	♦Bois-de-Villers	♦Rivière	♦Lustin
<input type="radio"/>	/5	ASSESE :	♦Assesse		
<input type="radio"/>	/5	GEMBOUX :	♦Gembloux ♦Bothey ♦Ernage	♦Bossière ♦Corroy-le-Château ♦Grand-leez	
<input type="radio"/>	/5	SOMBREFFE :	♦Sombreffe	♦Ligny	
<input type="radio"/>	/5	EGHEZEE :	♦Eghezée		
<input type="radio"/>	/5	JEMEPPE-SUR-SAMBRE :	♦Ham-sur-Sambre ♦Jemeppe-sur-Sambre	♦Spy	
<input type="radio"/>	/5	SAMBREVILLE	♦Tamines ♦Auvelais	♦Falisolle ♦Keumiée	♦Moignelée
<input type="radio"/>	/5	ANDENNE:	♦Andenne ♦Seilles	♦Landenne ♦Vezin	♦Namêche ♦Sclayn
<input type="radio"/>	/5	METTET	♦Mettet		
<input type="radio"/>	/5	YVOIR :	♦Mont	♦Spontin	
<input type="radio"/>	/5	ONHAYE	♦Onhaye		
<input type="radio"/>	/5	DINANT :	♦Dinant	♦Bouvignes-sur-Meuse	

Attention : La liste des communes reprises ci-dessus n'est pas complète.

Vous pouvez également inscrire votre demande auprès d'autres communes en respectant les 5 choix MAXIMUM (= choix dans le tableau et choix ci-dessous ensemble).

Autre(s) commune(s) souhaitée(s) :

Je note que si je complète les deux faces de ce document, seul le choix du côté verso (tableau 1) sera pris en considération.

Date :

Nom :

Signature :

C.4 DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SIGNEE :

1. Formulaire Unique de candidature :

- Le Formulaire Unique de candidature, **complété ET signé**.
- Les deux exemplaires du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), **complétés et signés** (documents en annexe – C1).
- La **déclaration sur l'honneur (Formulaire B)** stipulant qu'aucun des membres du ménage n'est propriétaire (document en annexe – C2) **complétée et signée**.
- Le document reprenant le **choix des communes** (document en annexe – C3). Attention, veuillez choisir **5 communes maximum** dans un seul tableau (soit au recto soit au verso de la feuille).

2. Composition de famille :

- Une **composition de ménage RECENTE** (3 mois maximum) délivrée par votre Administration Communale **avec le numéro national** de tous les membres du ménage
- Une **copie recto/verso de la carte d'identité** de tous les membres du ménage qui sont âgés de 18 ans ou plus

3. Si vous avez des enfants :

- Une attestation **RECENTE** (3 mois maximum) de la caisse qui paie les **allocations familiales** précisant l'identité de chaque enfant
- Une attestation de **fréquentation scolaire** pour les étudiants âgés de 18 ans et plus
Si vous êtes séparé :
- La copie du **jugement** du droit d'hébergement principal, alterné ou accessoire des enfants ou une copie de convention notariée ou une copie d'un acte d'un médiateur familial agréé reprenant les modalités d'hébergement d'un ou de plusieurs enfants.
- La copie des **versements** (UNIQUEMENT) ou de la perception de la **pension alimentaire**
- Une **copie recto/verso de la carte d'identité** de chaque enfant non repris sur la composition de ménage (à défaut, une vignette de mutuelle avec le numéro national de l'enfant)

4. Les revenus (pour toutes les personnes âgées de 18 ans ou plus et qui font partie du ménage) :

La copie de l'**Avertissement-Extrait de Rôle** du Service Public Fédéral Finances **COMPLET** (toutes les pages, entête comprise) : **REVENUS 2018 - EXERCICE D'IMPOSITION 2019** (**Attention : les documents TAX-ON-WEB ne sont pas valables**) ; Si vous n'étiez pas en Belgique, veuillez fournir un historique de résidence.

ET les revenus actuels des 3 DERNIERS MOIS :

- **Si C.P.A.S** : Attestation reprenant le **montant mensuel** perçu ;
- **Si mutuelle** : Attestation reprenant le **taux journalier** d'indemnisation ;
- **Si pension** : Attestation de la caisse de **pension** indiquant le montant mensuel perçu ;
- **Si S.P.F. Sécurité Sociale** : Attestation reprenant le **montant mensuel** qui vous est versé, allocation de remplacement de revenus et allocation d'intégration des **personnes handicapées** ;
- **Si Chômage** : Attestation du **syndicat** ou de la **CAPAC** spécifiant le **taux journalier** d'indemnisation ;
- **Si Indépendant** : Attestation officielle provenant du comptable et reprenant le dernier décompte trimestriel (compte d'exploitation) **ET** vos fiches de paie si vous êtes salarié de votre propre société ;
- **Si salarié (temps plein ou temps partiel)** : fiches de paie + complément de revenus ;
- **Si intérim** : Dernier décompte trimestriel provenant de votre agence d'intérim ;
- **Si ALE** : Attestation CPAS reprenant **montant RIS + montant ALE** ou Attestation CHOMAGE reprenant montant **mensuel du chômage + montant ALE** ;
- **Si Etudiant** : Attestation de fréquentation scolaire pour l'année en cours + attestation sur l'honneur H ou attestation CPAS reprenant le **montant mensuel** perçu ;

Si vous percevez plusieurs revenus -> Merci de nous fournir tous les documents précisant le montant perçu ces 3 derniers mois

D.1. PRIORITES

PTS	Priorités liées à vos difficultés en termes de logement			
	Veillez répondre à toutes les questions suivantes	Cocher	Quel(s) document(s) fournir	Qui délivre le(s) document(s)
5	Vous occupez un logement d'insertion ou de transit et vous êtes dans les 6 derniers mois d'occupation	Oui	Copie du contrat de bail ou attestation de l'organisme gestionnaire du logement	Le Locataire L'organisme du logement
		Non		
	Vous occupez une caravane , un chalet ou un abri précaire à titre de résidence principale dans une zone définie par le plan « Habitat permanent », phase 1	Oui	Attestation de l'Administration Communale	Administration Communale
		Non		
	Vous êtes victime d'un événement calamiteux	Oui	Attestation	CPAS Fond des calamités
Non				
Vous êtes reconnu(e) sans-abri par un centre public d'aide sociale	Oui	Attestation du CPAS	CPAS	
	Non			
4	Vous devez quitter un logement ayant fait l'objet d'un arrêté d'inhabitabilité	Oui	Arrêté ou attestation d'inhabitabilité	Délivrée par le Bourgmestre ou la DGO4
		Non		
	Vous devez quitter un logement reconnu surpeuplé	Oui	Attestation de surpeuplement	Délivrée par le Bourgmestre
		Non		
	Vous devez quitter un logement ayant fait l'objet d'un arrêté d'expropriation	Oui	Arrêté d'expropriation	Délivrée par l'autorité qui demande l'expropriation
		Non		
	Vous devez quitter un logement situé dans un périmètre de rénovation urbaine (déterminé réglementairement et pour lequel un compromis de vente a été signé au profit d'une personne morale de droit public)	Oui	Compromis de vente ou attestation Communale	Notaire Administration Communale
		Non		
Votre bail est résilié par le bailleur pour occupation personnelle ou travaux importants	Oui	Contrat de bail (+ de 3ans) + Lettre de renon pour occupation personnelle ou travaux	Bailleur	
	Non			
3	Vous occupez une caravane , un chalet ou un abri précaire à titre de résidence principale dans une zone non définie par le plan « Habitat permanent » ou dans une zone définie par le plan « Habitat permanent » visé par la phase 2	Oui	Attestation	Administration Communale
		Non		
<p>Le nombre total de points de priorité est obtenu par l'addition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des points de la priorité la plus élevée dans le premier tableau • Des points de la priorité la plus élevée dans le second tableau • D'un point par année d'ancienneté (avec un maximum de 6 points) 				

PTS	Priorités en fonction de la situation personnelle du ménage			
	Veillez répondre à toutes les questions suivantes	Cocher	Quel(s) document(s) fournir	Qui délivre le(s) document(s)
5	Vous êtes victime de violences intrafamiliales et avez dû quitter votre logement dans les trois derniers mois	Oui	Attestation, avec la date à laquelle vous avez quitté votre logement	Centre d'hébergement reconnu (maison d'accueil, d'hébergement ou d'accompagnement) ou CPAS
		Non		
4	Vous travaillez ? Les revenus imposables du ménage sont inférieurs à 36.400 € augmentés de 2.700 € par enfant à charge	Oui	Salariés : Fiche de paie Indépendants : Attestation de paiement des cotisations	Administration fiscale et l'employeur La caisse de cotisations sociales
		Non		
3	Vous êtes un enfant mineur mis en autonomie et encadré par un service d'aide à la jeunesse	Oui	Attestation de mise en autonomie	Le directeur de l'aide à la jeunesse
		Non		
	Un des membres de votre ménage est handicapé à plus de 66% et reconnu à la Vierge Noire	Oui	Attestation	SPF Sécurité Sociale
		Non		
	Un des membres de votre ménage ne peut plus travailler en raison d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle	Oui	Attestation	Fonds des maladies professionnelles Fonds des accidents du travail
		Non		
Le seul membre de votre ménage qui travaillait a perdu son travail dans les 12 derniers mois	Oui	Preuve de l'existence d'un travail dans les 12 derniers mois et preuve de la perte d'emploi	Employeur (C4) Administration fiscale, Caisse de cotisations Guichet d'entreprise	
	Non			
Vous êtes pensionné(e) ? Votre ménage bénéficie de revenus : issus de pension(s) légale(s) et ne dépassant pas 14.500 € pour une personne seule ou 19.900 € pour plusieurs personnes (augmentés de 2.700 € par enfant à charge)	Oui	Avertissement extrait de rôle Fiche de pension	Administration fiscale Office national des pensions	
	Non			
Vous bénéficiez d'une pension de prisonnier ou d'invalidé de guerre	Oui	Copie d'un brevet de pension	SPF sécurité sociale Direction générale des victimes de la Guerre Service des pensions du secteur public	
	Non			
2	Vous êtes un ancien prisonnier politique ou un de ses ayants droit	Oui	Attestation	Service des pensions du secteur public
		Non		
	Vous êtes un ouvrier mineur ou un ancien ouvrier mineur	Oui	Une attestation	Service des indemnités INAMI
		Non		